



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le premier février deux mil vingt-quatre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 25

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Amroze Adjuward, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 10

M. Damien Metzlé à Mme Elodie Simoes, Mme Dominique Busigny à M. Bruno Drevon, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Omar N'Dior à Mme Solange Pétret-Racca, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool à M. Alexandre Richefort, M. Franck Thiébaux à Mme Claudine Queyrie, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret et M. Hugues Orsolin à M. François Daviau.

Secrétaire de Séance :

M. Alexandre Richefort.

Délibération n° 2024-02-07/03

Objet : Versailles Grand Parc - Demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2023.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision du Bureau Communautaire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc n° dB.2023.057 en date du 7 septembre 2023 fixant les modalités de calcul et le montant par commune du retour incitatif aux communes contribuant à la croissance fiscale intercommunale pour l'année 2023,

VU les avis favorables, à l'unanimité, rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement, Solidarités - Qualité de Vie, et, Intercommunalité, réunies en séances le 29 janvier 2024,

CONSIDÉRANT que le retour incitatif a été fixé, pour la Commune de Vélizy-Villacoublay, à hauteur de 4 244 489 € au titre de l'année 2023 et qu'il sera versé par la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sous forme d'un fonds de concours,

CONSIDÉRANT que le montant du fonds de concours ne doit pas dépasser 50 % du montant H.T. des investissements réalisés (net de subvention),

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

SOLLICITE auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le versement d'un fonds de concours à hauteur de 4 244 489 € au titre des opérations suivantes :

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Préemption immeuble Projet de renouvellement urbain du pôle d'activités Inovel Parc	1 142 900,00 €		1 142 900,00 €	571 450,00 €	2022
Préemption immeubles Opération aménagement entrée de ville rue Marcel Sembat et rue Ampère	1 199 000,00 €		1 199 000,00 €	599 500,00 €	2023
Réaménagement du parvis du Centre Maurice Ravel	180 000,00 €		180 000,00 €	90 000,00 €	2023
Rénovation hall d'accueil Centre Maurice Ravel	250 000,00 €		250 000,00 €	125 000,00 €	2024
Salle Raimu	160 000,00 €		160 000,00 €	80 000,00 €	2023 2024
Réfection vestiaires Stade Wagner Gymnase Richet	86 000,00 € 23 000,00 €		109 000,00 €	54 500,00 €	2022 2023

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Réfection éclairage L'Onde Parking Dautier Parking Mozart Parking Hôtel de Ville Gymnase Richet Gymnase Jean Macé	52 000,00 € 25 300,00 € 54 500,00 € 13 500,00 € 18 000,00 € 24 700,00 €		188 000,00 €	94 000,00 €	2023
Réfection couvertures ALSH Jean Macé et Le Village Poney club	960 000 €		960 000,00 €	480 000,00 €	2024
Construction Nouvel Espace Jeunesse 1 ^{ère} étape : déconstruction bâtiment existant	750 000,00 €		750 000,00 €	375 000,00 €	2024
Ecole Fronval – réfection sol préau et isolation acoustique	89 500,00 €		89 500,00 €	44 750,00 €	2023
Aménagement urbain Le Mail : dévoisement des réseaux	2 030 000,00 €		2 030 000,00 €	1 015 000,00 €	2024
Réfection parking Mozart	960 000,00 €		960 000,00 €	480 000,00 €	2024
Gazon synthétique Sadi Lecointe	290 000 €	50 000,00 €	240 000,00 €	120 000,00 €	2022
Travaux façade piscine	435 000,00 €	100 000,00 €	335 000,00€	167 500,00 €	2024
		TOTAUX	8 593 400,00 €	4 296 700,00 €	

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré en séance le 07 février 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.